



EH/JFS/CS

# COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture  
7-216701698-20240404-24\_01379-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2024  
Date de réception préfecture : 08/04/2024

## Extrait des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du jeudi 04 avril 2024 à 19h30 Salle du Conseil - « Maison Commune »

*Conseillers élus* : 23

*Conseillers en fonction* : 20

*Conseillers présents* : 16

*Conseillers représentés* : 1

*Date de convocation* : 21 mars 2024

*Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire*

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Paola DI MICHELE, Mme Géraldine FURST, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. François LAEUFER, Mme Emmanuelle PARISSÉ

Absents excusés avec pouvoir : Mme Joan MAAGER, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSÉ

Absente sans pouvoir : Mme Sabrina KIMMICH, Mme Carole METZ, M. Philippe SCHILLING

### **Objet : Echange de terrains**

Le propriétaire de la parcelle Section 42 n° 811, d'une superficie de 3.28 ares, située au lieu-dit « Mittelmatten » souhaite échanger ce terrain avec la parcelle Section 42 n°808 d'une superficie de 2.41 ares appartenant à la Commune de Gries.

*Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire et Richard VOLTZENLOGEL, Adjoint au Maire,*

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, **DECIDE**

- **D'APPROUVER** l'échange de terrain ci-dessus mentionné, tout en gardant un droit de passage sur la parcelle Section 42 n° 808.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires, acte d'échange ainsi que toutes les pièces afférentes.

L'ensemble des frais afférents à cet échange sera pris en charge par le propriétaire de la parcelle Section 42 n° 811.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 08 avril 2024

Publiée ou notifiée le 08 avril 2024

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,  
Eric HOFFSTETTER



La secrétaire,  
Fabienne ANTHONY